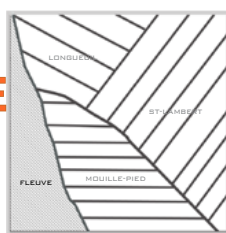
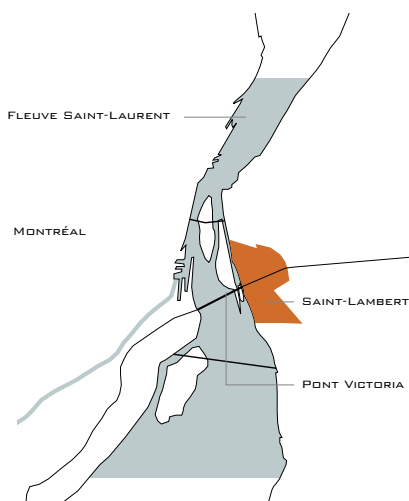


C'EST LA MOBILITÉ QUI A FORGÉ LA SINGULARITÉ DU TERRITOIRE DE SAINT-LAMBERT. MULTIFORME ET CHANGEANTE, ELLE A FAÇONNÉ L'IDENTITÉ D'UNE COLLECTIVITÉ. ALORS QUE LE CHEMIN DE FER ET LE PONT VICTORIA ONT PERMIS SA NAISSANCE ET LE TRAMWAY SON DÉVELOPPEMENT, LA VOITURE ET LA VOIE MARITIME ONT ENGENDRÉ LA PERTE DE SON CONTACT AVEC LE FLEUVE. ON RACONTE QUE LA POPULATION DE LA CONCESSION DU MOUILLE-PIED VIVAIT À L'ÉPOQUE AU RYTHME DES CRUES DU FLEUVE QUI INONDAIENT LES TERRES JUSQU'À LA RUE VICTORIA. À L'ENTRÉE DE LA VILLE, L'INTERVENTION RÉINTRODUIT L'IMPORTANCE SYMBOLIQUE DU PONT DANS LA MÉMOIRE URBAINE PAR LA MISE EN SCÈNE DE LA MOBILITÉ. AU CARREFOUR DES CIRCULATIONS FERROVIAIRES, CYCLISTES, PIÉTONNES ET AUTOMOBILES, LA PLACE PUBLIQUE ET SA GARE SONT LES LIEUX PRIVILÉGIÉS DE L'EXPÉRIENCE DE CETTE MOBILITÉ. ESPACE VIDE ENTRE DEUX RIVES, LA PLACE EN PENTE DOUCE, TRAVERSÉE PAR LE PONT, RAMÈNE LE MOUILLE-PIED DANS L'IMAGINAIRE COLLECTIF. ELLE REDONNE AINSI, EN RÉSONANCE, LE FLEUVE AUX RIVERAINS.



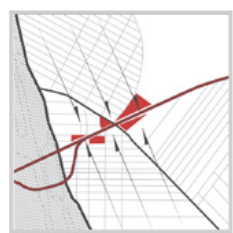
CONCESSIONS AGRICOLES



LE PONT ET LA VOIE FERRÉE



RUPTURE AVEC LA RIVE



ISOLEMENT DU SECTEUR DE LA GARE VOIE FERRÉE COMME LIMITE PHYSIQUE

FAÇONNAGE DU PAYSAGE PAR LE RAPPORT AU FLEUVE ET LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ

CONSTAT

PLACE À LA MOBILITÉ RENOUER AVEC LE PONT



SECTEUR SAINT-DENIS
 LOGEMENTS FAMILIAUX
 4 NIVEAUX
 ACCÈS INDIVIDUELS
 HABITATIONS : 9 500 M²
 COMMERCIAL / COLLECTIF : 1 200 M²
 ESPACE COLLECTIF SUR LE TOIT
 STATIONNEMENTS 2 : 3

BASSIN VÉGÉTAL
 ESPACE FILTRANT DE COLLECTE DES EAUX

VOIE FERRÉE
 VERS PONT VICTORIA

PISTE CYCLABLE
 VERS L'ÉGLISE